

Présents :

Elues

Nathalie Lana, Adjointe déléguée à la vie associative
Céline Hedhuin, Conseillère municipale missionnée à la relation avec les comités des fêtes de quartier

SMRVA :

Fabrice Tarrit, Directeur de la Direction Citoyenneté et Vie des quartiers
Lucile Le Fèvre, Responsable du SMRVA
Alice Bouvier d'Ivoire, Responsable du pôle développement au SMRVA

Associations du CVA :

AMUTC
Bouq'Lib
CCEFR
Comité des Fêtes des Ramenas
Corto
La Maison Ouverte
Les Mamies du Bel Air
Les Ruchers de Montreuil
MAP
Nos Aînés
Régie de quartier
Renc'arts au Méliès
TLC

Excusés :

Amicale Montreuil Turquie
DDEN
ENQ
Le Fait Tout
La Maison des femmes
Les Maliens de Montreuil
Paul Langevin
Tous aux échecs

Table des matières

I. Liminaire	2
II. La Journée des Associations (JAM) du 7 septembre 2024	2
III. AG 2024.....	2
IV Information sur le processus de réservation des salles	3
V Points divers.....	3

I. Liminaire

Retour sur la réunion du 19 mars 2024 à laquelle participaient Nathalie Lana, Lucile Le Fèvre, Fabrice Tarrit et les deux co-présidents du CVA, Claire et FRédéric.

En conclusion des échanges :

- Nécessité d'aller plus vers les associations
- Développer plus la formule « P'tits Déj »
- Le projet de Règlement Intérieur est en cours de relecture par la Ville.

II. La Journée des Associations (JAM) du 7 septembre 2024

La décision du Maire de regrouper la JAM et la Fête de la Libération sur la Place Jean Jaurès, va nécessiter de revoir toute l'organisation spatiale et temporelle de la JAM. Le SMRVA et l'élue travaillent sur ce nouveau format de la JAM et feront des propositions au CVA après les vacances de Printemps.

Les membres présents manifestent de nouveau leur mécontentement de ne pas avoir été consultés sur le changement de date et rappellent que le sondage qui a été fait sur ce sujet auprès des associations du CVA montrait que les associations ne souhaitaient pas changer de date.

Le changement de date étant connu depuis mi-décembre, le CVA n'a pourtant pas réagi ni auprès de la Ville, ni auprès des associations.

III. AG 2024

Une réunion technique avec tous les services concernés a permis de valider la disponibilité de la salle des Fêtes (200 places), de la mezzanine (40 places), de l'espace bar (40 places), de la salle des Commissions (16 places) et de la salle du Conseil (40 places).

L'organisation de la matinée :

8h30 : Arrivée du SMRVA et du CVA pour l'installation

9h00 : Ouverture des portes au public

9h30 : Début de l'AG

9h35 : Mot des Co-Présidents

9h40 : Mot de Nathalie Lana

9h45 : Ateliers (réflexion pendant 1 heure) et miniconférence en parallèle

11h00: Restitution (5 min par groupes)

11h20: Echanges avec la salle

12h00 : Mot du Maire (5 minutes de discours et 55 minutes d'échanges avec la salle)

13h00: Conclusion de l'AG

13h05 : Pot de l'amitié

Quatre ateliers (avec un animateur et un rapporteur pour chacun des groupes) sur les thèmes suivants :

1. Les associations et la participation citoyenne : Les associations sont des acteurs ou des facilitateurs de la participation citoyenne avec des visions internes et externes différentes.
2. Les associations et les initiatives citoyennes : Définir ce que sont les initiatives citoyennes.
Association ou Collectif : Qui, quoi, pourquoi, quand, comment?
3. La participation citoyenne (appliquée aux associations et aux collectifs) : une réalité mouvante (atelier géré par le SMRVA)
4. Les associations peuvent-elles participer à la vie citoyenne si les citoyens ne veulent plus participer ?

Se sont portés candidats pour être animateur ou rapporteur aux ateliers : Alain (CCEFR), FRédéric (AMUTC), Patrick (Régie de quartiers), Claire (la Maison ouverte).

Une mini conférence dans la salle des Fêtes sur la démocratie participative et la participation citoyenne (le ou les intervenants sont à trouver) :

Préparer un à propos qui problématise la participation, et travailler sur les relations aux institutions, le pouvoir d'agir et l'influence des réseaux sociaux.

Une réunion avec les animateurs et les rapporteurs, ainsi qu'avec les conférenciers, est à organiser rapidement.

L'organisation des inscriptions aux ateliers reste à définir.

Pour des raisons budgétaires, la matinée se terminera par un pot de l'amitié : une formule buffet convivial pour faciliter les rencontres, le « aller vers » entre associations.

La suppression du repas n'est pas acceptée par certains des membres présents, convaincus que le repas est une forme plus conviviale.

IV Information sur le processus de réservation des salles

Alice précise qu'il s'agit du processus pour une demande ponctuelle de réservation de salles, et pas des demandes de réservation des créneaux annuels.

Elle présente donc ce nouveau processus qui met fin aux demandes par mail et qui devrait traiter plus équitablement les demandes.

Un lien, sur le site de la Ville, permettra d'accéder à un formulaire de demande avec une demande d'informations plus complète, et surtout un numéro de suivi.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et le délai de réponse sera de 12 jours.

Si des associations rencontrent des difficultés dans ce nouveau processus, le SMRVA pourra apporter son aide.

Une période d'essai est prévue. Un formulaire test sera envoyé aux 7 membres du CVA qui ont accepté de faire le test.

V Points divers

Le Petit Déj sur la loi sur le séparatisme est finalement prévu après la JAM.

Le Groupe de Travail a produit un texte de présentation qui va être mis en page par le SMRVA et sera distribué à l'AG et à la JAM.

Certains membres du CVA pensent que ce P'tit Déj sera trop tard, car la Ville aura déjà mis en place l'obligation de signer le contrat d'engagement, mais cela semble difficile de le prévoir avant.

Nous souhaitons un bon anniversaire à l'association Bouq'Lib pour ses 13 ans.

Céline Hedhuin rappelle que la saison des fêtes de quartier se déroulera de mai à septembre. Donc, cela peut être une occasion pour le CVA d'aller à la rencontre des associations.